

Mor
Louis martin

lan mil sept cens vingt sept et le neuvieme jour
septembre nous avons enterre dans le cimetiere de
cette paroisie louis martin age de environ quinze
mois, fils de michel et de magdalaïne Duvalle
preux les soussignés Boyer Liongreux

Napp
Joseph donat

lan mil sept cens vingt sept et le quatorzieme
jour du mois de septembre en presence des temoins
soussignes iosephs donat fils naturel et legitime
de iosephs et de therese arditone a été baptisé
étant né le jour d'hier la parain iosephs
belou de la ville de toulon la marianne elizabeth
tigar dicard autli de toulon la pere present
n'a seu écrire autli bien que la parain et la
marraine de ce enfant Reynold threux
deuden

Napp
Jean andré grue

lan mil sept cens vingt sept et le sixieme jour
du mois de septembre en presence des temoins
soussignes jean andré grue fils naturel et legitime
de francois et de rose gardane a été baptisé
étant né le jour d'hier la parain raphael
gardane la marraine anne gronviere
le pere et la parain ont signé sur la
marraine pour ne scauoir Boyer

Threuxchols

Raphael gardanne

Reynold threux

Mor
marie
Rebec

lan mil sept cens vingt sept et le dix sept
septembre nous avons enterre dans le
cimetiere de cette
paroisie marie rebecque
agee d'environ dix
ans morte dans la
communion de fidele fille de joseph et de
elizabeth marquette preux les soussignés Liongreux
Boyer



Napp
marie
Catherine
Rebec

lan mil sept cens vingt sept et le moisieme octobre nous
jay baptisé marie catherine rebecque fille naturelle
legitime de joseph et de elizabeth marquette née le
second du courant le parain louis reux et la marraine
catherine barthelemy le pere et la parain ont
cité le parain autli Liongreux

Mor
Elizabeth
gravier

lan mil sept cens vingt sept et le moisieme octobre
nous avons enterre dans le cimetiere de cette
paroisie elizabeth gravier agee d'environ dix huit mois
fille d'andré et de claire bartholomy preux les
soussignés Boyer Liongreux

Napp
marie
magdalaine
hugues

lan mil sept cens vingt sept et le cinquiesme octobre jay
baptisé marie magdalaine hugues fille naturelle et legitime
d'honoré et d'anne barthelemy née le quatrieme du courant
le parain joseph uitor et la marraine marianne uitor
le pere ont presenté a signé avec le parain Liongreux

Threuxchols

Liongreux